



**Note unité opérationnelle n° BUS 2017 – 12 décision du 31 mai 2017**  
**Portant délégation de signature de la Directrice de l'Unité Opérationnelle du centre bus de Croix-Nivert, aux Contrôleur de gestion, Responsable des ressources humaines et Responsable transport de l'Unité Opérationnelle du centre bus de Croix-Nivert**

**La Directrice de l'Unité Opérationnelle du centre bus de Croix-Nivert,**

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie le 1<sup>er</sup> juin 2010 (NG 2010 – 28) au Directeur du département BUS, par le Président-directeur général de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie le 24 février 2012 (N° BUS 2012-08) au Directeur de l'Unité Opérationnelle du centre bus de Croix-Nivert, par le Directeur du département BUS.

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

De donner délégation, en cas d'absence ou empêchement de sa part à :

- Madame Clarisse HAUET, Responsables des ressource humaines, ou à
- Monsieur Jérôme BERNY, Contrôleur de gestion d'unité, ou à
- Monsieur Jean-Marc MICHEL, Responsable Transport.

à l'effet de signer, en son nom, tous les actes, décisions et documents pris pour les besoins de l'activité de ladite unité et relatifs aux attributions mentionnés dans la délégation de pouvoirs du 24 février 2012 (N° BUS 2012-08).

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes mentionnées à l'article 1, de donner délégation à :

- Monsieur Laurent NADAL, Responsable de ligne T3a.

A effet de signer en leur nom les actes dont la signature a été déléguée par la présente décision.

### **Article 3**

La présente décision annule et remplace la délégation référencée « note d'unité opérationnelle n°BUS 2016-12 » du 20 juillet 2016.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait le 31 mai 2017

La Directrice de l'Unité Opérationnelle du centre bus de Croix-Nivert

V. DUHAU